

## **Note concernant les consignes de sécurité dans l'établissement**

### **site de Fontaines**

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre de possibles troubles à l'ordre public et actions ciblées contre certaines communautés, les bâtiments publics et les représentations symboliques sur le territoire national. Cette situation s'est concrétisée lors de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023.

Dans ce contexte, la Première ministre a décidé, à compter de vendredi 13 octobre 2023, d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire et demande à s'assurer de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection actuellement déjà actives.

Afin d'être en conformité avec les mesures de sécurité et de précaution préconisées par le dispositif VIGIPIRATE, notre établissement doit mettre en œuvre des dispositifs spécifiques :

- l'accès au site ne sera autorisé qu'aux seuls personnels et apprenants. Ainsi les parents ne pourront plus accéder avec leurs véhicules sur le site pour déposer leurs enfants. Ses derniers devront être déposés devant l'établissement et immédiatement rentrer à l'intérieur du site
- un assistant d'éducation sera présent devant le portail les lundis matin entre 09h00 et 09h30 et les vendredis après-midi à 16h00 et 17h00 pour contrôler l'accès au site. Il veillera à ce que seuls les véhicules des personnels accèdent au site et que les apprenants empruntent le portillon piéton
- un contrôle visuel des sacs pourra être opéré à la demande du chef d'établissement
- les attroupements devant l'établissement sont interdits. Le service vie scolaire sera particulièrement vigilant au respect de cette consigne les lundis matin et vendredi après-midi
- tous les bagages doivent obligatoirement être identifiés par une étiquette portant le nom et le prénom de son propriétaire. Ils seront stockés dans les halls d'internat les lundis et vendredi matin
- aucun sac ne doit être laissé sans surveillance. Ils seront déposés dans les casiers individuels prévus à cet effet. Le service vie scolaire veillera à récupérer les sacs laissés sans surveillance et se chargera de leur restitution

– des exercices de mise en sécurité seront réalisés conformément aux consignes en vigueur dans l'établissement. Pour mémoire ces dernières sont accessibles sur l'intranet dans l'onglet « Sécurité ». Une réunion de rappel de ses dispositions à l'intention des personnels se déroulera le lundi 13 novembre à 08h30 en salle S1-S2

– les professeurs principaux prendront un moment avec leurs classes respectives pendant la semaine 46 pour rappeler les consignes aux apprenants dans la perspective de réaliser prochainement un exercice.

Nous comptons sur la vigilance et l'implication de chacun pour que ces quelques consignes soient appliquées .

Le Directeur de l'EPLEFPA Fontaines sud Bourgogne

Pierre BOTHERON